

# Les vœux décapants, incisifs, informatifs et collectifs de Stéphane Dupont-Ferrier

C'était un peu comme s'il passait un grand oral. Car vendredi soir, Stéphane Dupont-Ferrier présentait pour la première fois ses vœux aux habitants en tant que maire du Fontanil, une cérémonie qui se tenait, pour la première fois également, au tout récent espace Jean-Yves Poirier : les 33 fois précédentes, c'est justement M. Poirier qui officiait. Disons-le tout de suite, le jeune maire a bossé comme un fou pour préparer l'épreuve des vœux, et ça s'est vu et entendu : on lui mettra 18 sur 20 !

Pourquoi une si bonne note, qui ne lui laisse qu'une faible marge de progression pour les années à venir ? Parce que, dans son discours de 37 minutes, il a pris le temps de présenter chacun des 22 autres élus de son conseil municipal et leurs attributions, y compris s'agissant des élus de l'opposition, il a détaillé les réalisations et projets de la commune avec une extrême précision. Et il a haussé le ton quand il l'a estimé nécessaire, par exemple concernant les quotas de logements sociaux imposés par la Métro aux petites communes.



« J'ai souhaité vous présenter les vœux d'une équipe, car sans l'investissement de chacun des élus, rien ne serait possible », expliqua Stéphane Dupont-Ferrier en citant un à un tous ses élus (ci-dessus). Une cérémonie à laquelle assistaient, notamment, plusieurs maires des communes environnantes, et que le trompettiste Gilles Pellegrini a ponctuée d'une superbe Marseillaise. Certains élus ont chanté, mais pas tous... Photos Le DLV.P.

## Un salon du vin, une 4<sup>e</sup> Fleur espérée, et 2 M€ de subventions pour la piscine

Stéphane Dupont-Ferrier a aussi - et c'est trop rare dans ce genre de cérémonies pour ne pas le souligner - livré de vraies "nouvelles" informations aux habitants qui s'étaient déplacés : il a par exemple annoncé que la commune organisera les 25 et 26 mars son premier salon du vin, et qu'elle a par ailleurs été

sélectionnée pour concourir à l'obtention de la 4<sup>e</sup> Fleur.

M. Dupont-Ferrier (qui est aussi 1<sup>er</sup> vice-président du Sivom du Néron) a fait un point précis sur l'avancée du dossier de la future piscine intercommunale, un sujet sur lesquels les autres maires des communes du Sivom - maître d'ouvrage - sont d'une remarquable discrétion. « Cette piscine va se construire à Saint-Égrève dans le secteur de Fiancney. Ce projet est estimé à

9,3M€HT. Le conseil départemental est un financeur vital : je remercie son président, Jean-Pierre Barbier, et Martine Kholly, vice-présidente, qui ont été très à notre écoute pour que notre dossier soit subventionnable et subventionné à hauteur de 1 million d'euros, auquel s'ajoutera un second million de la part de l'État. Le permis devrait être déposé dans les semaines de venir, puis les travaux débiteront, si tout va bien, fin 2017

pour une mise en service fin 2019 ».

Le maire a bien sûr fait le point sur les dossiers fontanillois comme le développement du groupe scolaire, le futur espace petite enfance (qui devrait ouvrir en septembre 2018), les commerces, la vidéosurveillance, etc.

Au final, plein d'infos intéressantes, sur lesquelles nous reviendrons prochainement.

Mais, au fait, pourquoi pas 20 sur 20 après une telle pres-

tation ? Car un discours récapitulatif et prospectif d' élu ne sera totalement convaincant que quand, au milieu des satisfecit, il saura aussi pointer ce qui n'a pas marché, ou ce qu'il faut améliorer. Dire tout simplement : « Là, on n'a pas été bons l'année dernière, on fera tout pour être meilleurs cette année ». Alors là, s'ajoutant à tout ce qui précède, ce sera forcément la note maximum.

Vincent PAULUS

## Logements sociaux : haro sur la Métropole et son « diktat contre-productif » !



La cérémonie des vœux du maire du Fontanil se tenait pour la première fois à l'espace Jean-Yves Poirier, inauguré en juin 2016 : un bel équipement, apprécié des convives. Photos Le DLV.P.

La Métropole, ça marche ? Pas toujours, d'après Stéphane Dupont-Ferrier qui, en présence de Christine Garnier, vice-présidente de la Métro chargée de l'habitat et du logement, a donné deux exemples d'insatisfaction. Redisant mot pour mot ce qu'il avait déjà dit publiquement

en conseil métropolitain et en conseil municipal.

Ainsi, sur la piétonnisation du Fontanil : « Le projet, validé en 2012 par référendum décisionnel, s'est fait en amont du projet métropolitain. Mais, du fait du transfert de la compétence "voirie" à la Métro, le calendrier a été modifié. Le

centre village devait être piétonnisé fin 2015 ou début 2016. Les travaux ont été retardés à juin 2016, puis à l'automne 2016, puis à l'automne 2017 : ce calendrier ne nous satisfait pas ».

Désaccord aussi concernant le logement : « Nous avons voté contre la délibération de la

Métro présentant le Programme local de l'habitat (PLH) 2017-2020 qui impose une densification toujours plus importante, fixant des quotas précis et contraignants dans la construction de logements sociaux pour les communes de moins de 3500 habitants non-soumis à la loi SRU. Le Fonta-

nil a pris ses responsabilités en anticipant les obligations réglementaires qui s'imposeront à nous au-delà de ce seuil de population. Pour autant, fixer des quotas nous semble être un diktat contre-productif ».

Et bonne année 2017 quand même !

V.P.